



académie
Aix-Marseille **E**

Délégation Académique à la Formation Professionnelle Initiale et Continue

DAFPIC/16-702-8 du 25/04/2016

APPEL A CANDIDATURE POUR LE POSTE DE DIRECTEUR DU CFA ACADEMIQUE

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme CHALAGIRAUD - Tel : 06 32 66 82 42

En conformité avec les articles R 6233-17 à R 6233-23 du code du travail, un poste de directeur du CFA académique sera créé à partir de 1^{er} septembre 2016.

Le CFA Académique de l'Education Nationale a pour objectif de :

- Faciliter le développement qualitatif et quantitatif de l'apprentissage en EPLE.
- Fédérer l'ensemble des unités de formation par apprentissage de l'académie.
- Uniformiser et professionnaliser les pratiques de pilotage de l'apprentissage en EPLE.

Missions du directeur du CFA académique

Le Directeur du CFA académique est chargé de :

- Mettre en œuvre la politique académique de l'apprentissage, visant le développement de l'apprentissage au sein du réseau des EPLE.
- Accompagner le transfert progressif des actuels CFA EPLE vers le CFA académique.
- Piloter le CFA académique dans le respect des objectifs politiques assignés et en recherchant l'optimisation de moyens.
- Veiller au respect de la qualité des formations dispensées en apprentissage en EPLE.
- Evaluer les résultats par rapport aux objectifs et rendre compte.

Activités principales (cette liste ne revêt aucun caractère exclusif)

Responsabilité managériale, commerciale et de communication

- Constituer et diriger l'équipe du CFA dans toutes ses tâches : personnel administratif et de gestion et coordonnateurs pédagogiques.
- Représenter et promouvoir le CFA et l'apprentissage public.
- Assurer la communication avec les différents acteurs de l'apprentissage, le Conseil Régional, les organismes professionnels et le service académique d'inspection de l'apprentissage (S.A.I.A).
- Elaborer avec le directeur du GIP/FCIP et les services de gestion, le budget du CFA et en assurer le suivi.
- Préparer tout document, outil permettant de rendre compte, d'informer l'ensemble des partenaires.

Responsabilité administrative

- Assister au conseil d'administration du GIP/FCIP, organisme gestionnaire du CFA.
- Coordonner, organiser et suivre la collecte de la taxe d'apprentissage.

- Mettre en place et faire respecter les systèmes et procédures visant à cadrer et fiabiliser le fonctionnement général à l'interne comme avec les différentes composantes.
- Satisfaire aux obligations législatives et conventionnelles et les faire appliquer.
- Assurer après vérification, les rémunérations des différents personnels et intervenants.

Responsabilité pédagogique

- Organiser, préparer et présider les réunions des instances règlementaires : conseil de perfectionnement et comité de liaison.
- Organiser, préparer et présider les réunions des instances académiques : du comité de direction inter UFA et comité de concertation académique (équivalent au conseil pédagogique),
- Impulser, coordonner la politique pédagogique déterminée dans le cadre du CFA,
- Accompagner, conseiller les établissements sur les questions d'ordre pédagogique (Programme équipement, validation ...)

Conditions d'exercice :

- Poste à temps plein, basé au GIP-FCIP de l'académie d'Aix-Marseille
- Travail en étroite collaboration avec le directeur du GIP-FCIP, le DAFPIC et le secrétaire général du GIP-FCIP d'une part, les chefs d'établissement directeurs d'UFA et les coordonnateurs d'autre part.
- Participation aux travaux de la DAFPIC, notamment sur la réflexion et la mise en œuvre des orientations académiques.
- Conditions (salaire, indemnité) définies selon le statut du candidat retenu.

Profil recherché

Un personnel de catégorie A, doté de compétences managériales et organisationnelles.

Une personne capable de :

- Définir des axes stratégiques, impulser une dynamique de projets et gérer des moyens
- Manager des équipes
- Conduire des entretiens d'évaluation
- Animer des réunions
- Maîtriser les règles et orientations de l'apprentissage
- Maîtriser les méthodes et les outils concernant l'apprentissage

Qualités requises :

Sens du service public, aptitudes au travail en équipe, charisme, force de conviction, capacités d'organisation et de travail, sens commercial, très bon relationnel.

Modalités de recrutement :

Les candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) doivent être adressées au plus tard le 15 juin, par la voie hiérarchique, à :

Monsieur le Recteur de l'académie d'Aix-Marseille,
RECTORAT de l'Académie d'Aix-Marseille,
Place Lucien PAYE
13621 Aix-en-Provence cedex 1

La personne à contacter pour des renseignements sur le poste est :
 Monsieur Claude GARNIER, DAFPIC, 04 42 93 88 60.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille